

Commune de SAINT-GILLES
Madame Cathy MARCUS
Echevine de l'Urbanisme
Place Maurice Van Meenen, 39
B – 1060 BRUXELLES

V/Réf : 21460/2009-216
N/Réf : AVL/CC/SGL-2.290/s.464
Annexe : 1 document A3 et 1 photo A4

Bruxelles, le

Madame,

Objet : SAINT-GILLES. Chaussée de Waterloo, 203. Transformation de la façade avant et placement d'une enseigne.
(Correspondant : Mulongo)

En réponse à votre lettre du 28 septembre 2009, sous référence, reçue le 1^{er} octobre, nous avons l'honneur de vous communiquer l'avis émis par notre Assemblée, en sa séance du 7 octobre 2009, concernant l'objet susmentionné.

La demande concerne un immeuble situé dans la zone de protection de l'ensemble de maisons classées situées chaussée de Waterloo, 246-256. Elle porte sur des transformations prévues à la façade au niveau du rez-de-chaussée et consistant à décaper la couleur rouge actuelle afin de laisser apparente la pierre bleue et de repeindre en vert clair les châssis et menuiseries, y-compris l'enseigne.

La Commission n'émet pas de remarque sur le projet. Elle espère toutefois qu'il permettra à la devanture de gagner un peu en sobriété (couleur moins criarde et zones peintes plus réduites) et demande à la Commune d'y être attentive.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

G. VANDERHULST
Président f. f.

C.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Michèle KREUTZ
- A.A.T.L. – D.U. : Mme Françoise REMY